CLAS EQUIPEMENTS
83 CHEMIN DE LA CROUZA
73800 CHIGNIN
FRANCE
Tel : +33 (0)4 79 72 62 22
E-mail : contact@clas.com

Fiche du 01/06/2015, révision 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit

Référence : LUBRIFIANT CLIMATISATION POE 68 1L - R134a
Libellé du produit : CO 4098

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance/du mélange et utilisations déconseillées
Usage recommandé :

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fournisseur:

CLAS EQUIPEMENTS
83 CHEMIN DE LA CROUZA
73800 CHIGNIN
FRANCE
Tel : +33 (0)4 79 72 62 22
E-mail : contact@clas.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Critères des Directives 67/548/CE, 99/45/CE et 1272/2008/EEC.

No. 1272/2008/CE

Reaction between Benzeneamine, N-phenyl with nonene (branched) No. EU: 253-249-4	< 0.39 %	L'utilisation normale ne comporte aucun danger spécifique. Aquatic Chronic 4; H413	01-2119488911-28

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Please refer to section 16 for more information about R phrases referred to.

3.1 Substances

3.2 Mélanges

Composants dangereux Aucune substance dangereuse ou avec valeur limite européeenne d'exposition professionnelle présente en concentration supérieure aux seuils réglementaires

Informations complémentaires Produit à base d'huiles synthétiques (esters)

Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette rubrique, voir rubrique 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les jets à haute pression peuvent endommager la peau. Dans ce cas, la victime doit être immédiatement transportée en milieu hospitalier.

En cas de contact avec les yeux :
Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Ne faire vomir en aucun cas. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas d'inhalation :
Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucun

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Traitement :
Aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés :
Eau.
Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :
Aucun en particulier.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.
La combustion produit de la fumée lourde.

5.3 Conseils aux pompiers
Utiliser des appareils respiratoires adaptés.
Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.
Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter les dispositifs de protection individuelle.
Emmener les personnes en lieu sûr.
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Laver à l'eau abondante.

6.4 Référence à d'autres sections
Voir également les paragraphes 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
Matières incompatibles:
Aucune en particulier.
Indication pour les locaux:
Locaux correctement aérés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune utilisation particulière

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle
Aucune.

8.2 Contrôles de l'exposition
Protection des yeux:
Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.
Protection de la peau:
L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.
Protection des mains:
Non requis pour une utilisation normale.
Protection respiratoire:
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.
Risques thermiques :
Aucun
Contrôles de l'exposition environnementale :
Aucun

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect et couleur:	jaune à ambre
Odeur:	Caractéristique
Seuil d'odeur :	N.A.
pH:	Pas d'information disponible***
Point de fusion/congélation:	N.A.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	N.A.
Inflammation solides/gaz:	N.A.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.

CLAS EQUIPEMENTS
83 CHEMIN DE LA CROUZA
73800 CHIGNIN
FRANCE
Tel : +33 (0)4 79 72 62 22
E-mail : contact@clas.com

Point éclair (C.O.C.)°C:	240
(ASTM D92)	
Vitesse d'évaporation :	N.A.
Pression de vapeur:	N.A.
Densité relative15°C:	< 1 kg/dm^3
(ASTM D1298)	
Hydrosolubilité:	insoluble
Liposolubilité:	insoluble
Viscosité 40° CcSt:	66,8 – 74,8 cst
(ASTM D 445)	
9.2 Autres informations	
Miscibilité:	N.A.
Liposolubilité:	N.A.
Conductibilité:	N.A.
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité
Stable en conditions normales

10.2 Stabilité chimique
Stable en conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucun

10.4 Conditions à éviter :
Stable dans des conditions normales.

10.5 Matières incompatibles:
Aucune en particulier.

10.6 Produits de décomposition dangereux :
Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Comme les données toxicologiques sur le mélange ne sont pas disponibles, il faut considérer la concentration de chaque substance pour évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au mélange.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

Le produit ne contient pas de substances avec une considérable importance toxicologique.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité
Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

12.2 Persistance et dégradabilité
Aucun

12.3 Potentiel de bio-accumulation
N.A.

12.4 Mobilité dans le sol
N.A.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB
Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative classification:
Ancun

12.6 Autres effets néfastes
Aucun

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU :

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:
N.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

ADR-Routier:	Pas dangerous
IATA-Class:	Pas dangeorus
IMDG-Class:	Pas dangerous

N.A.

CLAS EQUIPEMENTS
83 CHEMIN DE LA CROUZA
73800 CHIGNIN
FRANCE
Tel : +33 (0)4 79 72 62 22
E-mail : contact@clas.com

14.4 Groupe d'emballage :
N.A.
14.5 Dangers pour l'environnement
N.A.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
N.A.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Polluant environnemental:
Non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Dir. 67/548/CEE (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses). Dir. 99/45/CEE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail). Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle) ; Dir. 2006/8/CE. Réglementation (CE) n°1907/2006 (REACH), Réglementation (CE) n°1272/2008 (CLP), Réglementation (CE) n°790/2009 (1° ATP CLP), Réglementation (EU) n°453/2010 (Annexe I).
Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:
Directive 82/501/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.
Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Non

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:
ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities
SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold
CCNL - Annexe 1 "TLV pour 1989-90"
Insert further consulted bibliography
Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.
L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.
Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Réglement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWATLV:	Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures pas jour. (Standard ACGIH)
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.